AFRICAN CONSTITUENCY BUREAU
FOR THE GLOBAL FUND

SÉANCE DE CAFÉ VIRTUELLE

INTÉGRATION DU GENRE DANS LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE VIH, DE TB ET LE PALUDISME

La stratégie du Fonds mondial 2023 - 2028 se concentre sur des programmes transformateurs en matière de genre pour faire progresser l'égalité des sexes et réduire les obstacles liés au genre dans les services de lutte contre le VIH, la TB et le paludisme.
À la lumière de l'opérationnalisation du plan stratégique et du prochain cycle de subventions du Fonds mondial (NFM4), les circonscriptions de l'AEA et de l'AOC ont échangé leurs points de vue sur l'INTÉGRATION DU GENRE DANS LES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE VIH, LA TB ET LE PALUDISME.

ACB4GF

AFRICAN CONSTITUENCY BUREAU
FOR THE GLOBAL FUND

RECOMMANDATIONS CLES pour les circonscriptions et le partenariat du Fonds mondial

1. **METTRE L'ACCENT SUR LES PROGRAMMES** de lutte contre la violence sexuelle et sexiste et investir dans ces programmes (par exemple, en créant des foyers d'accueil pour les victimes de violence sexuelle et sexiste, des centres intégrant tous les services pour la protection contre la violence sexuelle et sexiste, etc.)

2. **LIER SYSTÉMATIQUEMENT LES PROGRAMMES** transformateurs du genre à l'autonomisation économique des femmes.

3. **LES PAYS EN SITUATION D'URGENCE** et/ou de conflit doivent veiller à investir dans les services de lutte contre la VBG, notamment en ce qui concerne la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels.

4. **ASSURER UNE PROGRAMMATION EFFICACE** en matière d'égalité des sexes en collectant/analysant les données, en particulier les données ventilées par sexe et par genre.

5. **AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ÉVALUATION** des questions de genre afin de saisir les dimensions sexospécifiques dans la lutte contre le VIH, la TB et le paludisme; c'est-à-dire utiliser des données désagrégées pour mieux identifier les lacunes et les inégalités intersectionnelles.

6. **ASSURER L'INTÉGRATION DES INTERVENTIONS VISANT À ÉLIMINER** les obstacles identifiés dans le cadre de l'évaluation des questions de genre dans l'allocation budgétaire et leur traduction finale en interventions financées.

7. **TRAITER LA QUESTION DE L'INTERSECTIONNALITÉ** du genre et des populations clés et améliorer la différenciation des services pour répondre aux besoins de toutes les populations clés.

8. **EXAMINER LA PROGRAMMATION** transformatrice du genre sous l'angle des droits de l'homme.

9. **RENFORCER LA PARTICIPATION ET LE LEADERSHIP** des OSC et des communautés affectées lors de l'octroi et de la mise en œuvre des subventions et assurer une participation inclusive aux consultations nationales.

10. **S'ASSURER QUE LES DIVISIONS** et unités chargées des questions de genre au sein des ministères de la santé bénéficient d'un soutien adéquat.

11. **RENFORCER LA CAPACITÉ** des équipes pays à intégrer la dimension genre dans les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.

12. **COMPTE TENU DE LA COMPLEXITÉ** et de la longue durée des interventions en matière d'égalité des sexes, pour un résultat accéléré, documenter les meilleures pratiques et reproduire les activités qui se sont avérées fructueuses.

13. **LE SECRÉTARIAT DU FONDS MONDIAL** doit veiller à ce que les outils et les directives destinés aux postulants soient faciles à utiliser et soutiennent les interventions intégrant la dimension genre.

ACB4GF